

Bulletin n°64 – Janvier 2025

LE PENSEUR 21

Mutation 2025

Formulez vos vœux dans MOUV'RH jusqu'au
22/01/2025

[Guide de mutation CGT 2025](#)

CET 2025

Vous avez jusqu'au 31/01/2025 pour alimenter votre CET et
pour faire une option pour les jours supérieurs à 15

[Calendrier payes et pensions 2025](#)

[Reclassement à l'intérieur des catégories C, B et A 2025](#)

La phrase du mois

« La chute n'est pas un échec. L'échec c'est
de rester là où on est tombé »
Socrate

Rencontre avec le ministre de la Fonction Publique

Le 6 janvier 2025, la CGT Fonction publique a été reçue par le ministre Laurent Marcangeli. Elle a exigé des réponses aux revendications des agents publics, en particulier suite aux mobilisations du 5 décembre 2024. Les principales demandes portent sur:

1. Le financement des services publics et la levée de l'austérité budgétaire
2. L'amélioration des conditions de travail : suppression des jours de carence, abrogation de la réforme des retraites et de la GIPA, maintien et amélioration du statut, augmentation de 10% de la valeur du point d'indice et égalité salariale.
3. Le recrutement : arrêt des suppressions d'emplois et mise en place d'un plan de recrutement et de titularisation des agents non titulaires.
4. L'amélioration des droits sociaux : protection sociale obligatoire et systèmes complémentaires, accès au logement, extension du droit d'accès aux soins gratuits.
5. Les conditions de travail : réduction du temps de travail, meilleure organisation du travail. La CGT a exprimé son opposition à toute signature d'accords sans rupture avec les politiques actuelles.

Le ministre a indiqué qu'il ne donnerait pas de réponses immédiates et qu'il attendait d'abord des consultations avec d'autres organisations syndicales et des discussions avec les parlementaires.

La CGT appelle à maintenir la mobilisation pour obtenir des résultats.

Pourquoi la CGT Boycotte-t-elle les CSA « emplois » ?

Pour plusieurs raisons principales:

1. Suppressions d'emplois et manque de garanties: la CGT dénonce les suppressions

d'emplois massives au sein de la DGFIP, avec plus de 30 000 postes supprimés depuis 2008 et un objectif de 3 000 suppressions prévues dans le COM 2023-2027. Malgré ces réductions d'effectifs, l'administration ne propose pas de solutions pour pallier cette perte de ressources humaines, créant un climat de précarité et d'insécurité parmi les agents publics.

2. Absence de réponse aux revendications : l'administration reste insensible aux demandes des agents concernant la défense de l'emploi, la reconnaissance des qualifications et des carrières. Lors des CSA, les représentants des personnels sont écoutés « poliment », mais aucune mesure concrète n'est prise pour répondre aux problèmes soulevés, notamment en matière d'amélioration des conditions de travail.

3. Manque de transparence et de communication : dernier exemple, le CSAR du 11/12/2024 s'est tenu malgré l'absence de gouvernement et de budget. Les points concernant la suppression des emplois et le budget de la DGFIP ont été retirés à la dernière minute, sans prévenir les élus. Est-ce la vision du dialogue social de la DGFIP ?

4. Impact sur la qualité du service public : les réductions d'effectifs et les réorganisations des services publics affectent directement la qualité du service rendu à la population, rendant les missions de la DGFIP moins efficaces et augmentant le mal-être au travail des agents.

La CGT boycotte ces instances car elle estime que la direction ne prend pas en compte les besoins réels des agents et qu'elle poursuit une politique d'austérité budgétaire qui nuit à la fois aux agents et à la qualité du service public.

Et, n'oublions pas de profiter des bons moments !



La CGT DRFIP 21 se réunit en commission exécutive le 21 janvier 2024 et profite de cette occasion pour inviter ses adhérents à partager la traditionnelle galette. Ce moment de convivialité permet à celles et ceux qui le souhaitent de rencontrer et d'échanger avec les membres de la CE ainsi qu'avec les autres adhérents de la CGT. Nous comptons sur votre présence 😊

Cotisation 2025



Nous sommes heureux de te retrouver en 2025 !

Pour adhérer ou continuer à le faire il te suffit de:

Compléter le [bulletin d'adhésion 2025](#) (à transmettre [ici](#))

Payer ta cotisation selon le [barème 2025](#) (plusieurs modalités de paiement possibles. Bien préciser son option lors de l'adhésion)

Petit rappel : ne sont considéré(e)s comme adhérent(e)s que les personnes qui se sont acquittées de leur cotisation. Par ailleurs, le règlement des cotisations détermine l'octroi des droits syndicaux accordés aux sections par le bureau national.

La tartiflette fastoche

Pour 4 personnes

- | | |
|---|--|
| ☐ Poivre et sel | ☐ 1 reblochon |
| ☐ Lardons fumés 250g | ☐ 1 kg de pommes de terre |
| ☐ 3 oignons | ☐ Vin blanc de Savoie 10 cl |
| ☐ 1 gousse d'ail | ☐ Crème fleurette 15 cl |

- Cuire les pommes de terre 20 min, éplucher et couper en rondelles
- Émincer les oignons et les faire revenir dans du beurre
- Ajouter les lardons. Faire revenir à feu doux 10 min - remuer régulièrement
- Frotter généreusement un plat allant au four avec une gousse d'ail
- Ajouter une couche de pommes de terre (moitié), une couche lardons oignons, le reste des pommes de terre
- Verser le vin blanc et la crème fleurette. Poivrer et saler
- Préchauffer le four 190°C
- Ajouter le reblochon coupé en deux dans l'épaisseur côté croûte vers le haut
- Enfourner 20 minutes (chaleur tournante et grill)
- Bon appétit !



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHÉSION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : Prénom :

Résidence : Service :

Tel : Adresse électronique :

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site